

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crués : les nouvelles mesures prises par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole

Christophe BÉCHU, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole, a renforcé les mesures de prévention et de sécurité suite à la hausse du niveau de la Maine et des nouvelles prévisions de Vigicrués.

De nouvelles voies fermées et une modification de la circulation

Le niveau de la Loire et des rivières a fortement augmenté dans le Maine-et-Loire. Du fait des précipitations et de la hausse du niveau des cours d'eau, la Maine continue de déborder. **À Angers, la Maine atteint en ce moment 5,94 m et devrait encore continuer à monter au cours des prochaines heures, selon les prévisions de Vigicrués. Elle atteindra les 6 m, comme prévu, avant la fin de la journée, 6,07 m demain à 6h. Elle devrait dépasser le seuil de 6,12 m à 16h (cote maximale de la crue de 2000) et continuer de monter au moins jusqu'à vendredi matin, où elle atteindra les 6,16 m.** Dans ces conditions, de nouvelles mesures pour protéger les Angevins vont être mises en œuvre.

Parkings, voirie et espaces publics

Rappel des sites déjà fermés :

- *Parking du Quai*
- *Parking de la Patinoire*
- *Parking Molière*
- *Parking Larrey*
- *Promenade de Reculée et son secteur*
- *Parking du Héron Carré*
- *Certains secteurs du parc Balzac*
- *Le pont de Verdun (sauf pour les cyclistes et les piétons)*
- *Promenade de La Baumette*

- *Rue Jacques Bordier*
- *Boulevard Marc Leclerc*
- *Rue du Cornet*

A cette liste, s'ajoutent désormais les sites suivants :

- Parking Saint-Serge – Université
- Rue Thiers
- Rue Maillé

Ce soir, à compter de 20h, la Ville procédera à la fermeture des rues suivantes :

- Rue de la Tour des Anglais (l'accès au CHU se fera donc à compter de ce soir par la rue Ollivier)
- La circulation Boulevard du Ronceray sera bloquée entre la rue Beaurepaire et la rue Godard Faultrier
- Le périmètre entre le Quai Gambetta, la rue Boisnet et le Boulevard Ayrault
- Au nord de l'avenue de la Constitution, et de la rue du Maine, les rues Poirier-Coutansais, Docteur Bonhomme et René Rouchy seront interdites à la circulation.

La place de la Rochefoucauld est fermée. Il est donc indispensable que les automobilistes retirent leurs véhicules ce jour. Il sera procédé à des mises en fourrière dès demain matin avant l'arrivée de l'eau sur la place dans l'après-midi.

Transports en commun

En conséquence des fermetures de voirie, Irigo communiquera ce jour sur les évolutions de circulation pour la journée de demain. Toutes les informations sont disponibles sur le site irigo.fr.

Equipements municipaux et communautaires

A compter de ce soir, les sites municipaux suivants seront fermés :

- La patinoire Ice Parc
- La déchèterie de la Baumette
- Le centre de tir de la Baumette
- L'accueil de loisirs Les Cabanes du Lac (les familles sont en train d'être prévenues)

La résidence autonomie Grégoire Bordillon va fermer avant ce week-end. Les familles des résidents avaient déjà été prévenues de cette hypothèse ces derniers jours. Le relogement des résidents s'organise.

Les crues entraînent l'annulation des marchés Molière et Bordillon samedi.

L'ensemble de ces impacts est amené à évoluer avec de nouvelles restrictions qui seront annoncées demain à l'issue de la cellule de crise.

Les Angevins appelés à limiter leurs déplacements

Compte tenu des conditions de circulation dégradées, la Ville appelle l'ensemble des Angevins à limiter leurs déplacements, en particulier dans le bas de la ville. La collectivité va montrer l'exemple puisque les agents de la Ville d'Angers, d'Angers Loire Métropole, du CCAS et des organismes qui en dépendent ont reçu la consigne de télétravailler à chaque fois que cela est possible.

En lien avec les chambres consulaires, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole encouragent également les entreprises qui le peuvent à télétravailler.

La cellule de crise reste activée

Christophe Béchu, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole, a demandé l'activation constante de la cellule de crise. De nouvelles communications sont à venir. Une nouvelle liste de restrictions est à prévoir à l'issue de la cellule vigilance crues que le Maire réunira demain à 8h00.

Les agents des collectivités sont mobilisés pour prévenir les conséquences de la crue et porter assistance aux riverains concernés.

Les habitants concernés par la crue peuvent faire appel aux services des collectivités pour recevoir des parpaings, des bastaings et des trépieds. Ces équipements permettent de mettre en hauteur les meubles et les équipements ménagers.

Deux gymnases (Rousseau et Bertin) sont déjà équipés pour accueillir les personnes susceptibles d'être hébergées. La réserve communale de sécurité civile a été activée.